

 http://wa-jutsu-le-bouscat.e-monsite.com/	USB JU-JUTSU TRADITIONNEL RÈGLES DE VIE AU DOJO	Dojo des Écus 74 rue des Écus 33110 Le Bouscat 06 70 61 53 06 / 06 79 72 41 87 marc.guasch.7@gmail.com
--	---	--

Nom :

Prénom :

En signant ce document l'adhérent et/ou son représentant légal s'engagent à respecter les règles suivantes, pour la bonne pratique du Ju-Jutsu Traditionnel au sein de notre club :

- Porter une tenue adaptée à la pratique du Ju-Jutsu :
 - Kimono et ceinture,
 - Tee-shirt blanc obligatoire pour les féminines,
 - Zoories (tongs).
- Saluer le tatami avant d'y monter.
- Lorsque le cours est déjà commencé lors de votre arrivée, attendre au bord du tapis que l'encadrant vous donne l'autorisation de monter sur le tatami.
- Ne pas marcher pieds nus en dehors du tatami et ne pas marcher avec des chaussures sur le tatami.
- Utiliser les vestiaires pour se changer.
- Ne pas élever la voix dans les vestiaires afin de ne pas gêner les pratiquants se trouvant déjà dans le Dojo
- Ne pas boire ou manger sur le tatami.
- Les enfants doivent être récupérés dès la fin du cours, en quittant le tatami, par leurs parents ou une personne autorisée par eux.
- Pour maintenir l'hygiène sur le tatami il est préférable que les kimonos ne soient utilisés que pour les cours et lavés régulièrement.
- Retourner les coupons réponses relatifs aux différentes informations du club à la date prévue.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :

Signature du représentant légal de l'adhérent :